

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 11, N° 14
le 6 avril 1983

L'industrie du meuble au Canada: à l'image du pays	1
Visite de parlementaires belges au Canada	3
Une entente conclut la Conférence sur les droits des autochtones	3
Conférence en vue d'une politique globale de conservation pour le Nord ..	4
Confirmation du mandat de surveillance du secteur pétrolier	4
Mission d'Hydro-Québec en Afrique occidentale	4
"Serge et Réal", symbole de la haute couture montréalaise	5
La médaille Massey à W.F. Roberts ..	6
La construction simplifiée	6
Un mini-hercule	6
Patins d'argent, lames d'acier	6
Northern Telecom signe une nouvelle entente	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

L'industrie du meuble au Canada: à l'image du pays

L'industrie du meuble est établie au Canada depuis le début du XIX^e siècle et elle a grandi avec le pays pour devenir l'un des principaux secteurs industriels de l'économie nationale.

Tirant leur inspiration des artisans anglais, français et loyalistes, les Canadiens fabriquent toujours des meubles avec la même fierté, le même souci du détail et les normes de qualité qui ont permis de créer de beaux meubles de valeur durable.

L'industrie canadienne du meuble est composée de quelque 1 500 entreprises dont on a évalué la production à \$2 200 millions en 1982. Ces entreprises fournissent de l'emploi à environ 43 000 travailleurs et 80 p. cent d'entre elles sont propriété canadienne.

De nos jours, cette industrie repose principalement sur de petites et de moyennes entreprises (90 p. cent d'entre elles emploient moins de 100 personnes). On pourrait toutefois assister, au cours des prochaines années, à une concentration des entreprises du meuble par le biais

d'acquisitions ou bien de fusions.

Cette tendance se manifeste particulièrement dans le secteur des meubles de bureau, où beaucoup d'entreprises emploient deux fois plus de travailleurs que celles qui fabriquent des meubles de maison ou des meubles divers.

La fabrication des meubles est une industrie hautement personnalisée, tant sur le marché des meubles domestiques et industriels que sur celui des meubles divers.

En effet, les acheteurs planifient leur achat et leur choix final reflète leur situation et leur image. Contrairement à beaucoup d'autres produits, les meubles font partie de notre environnement, que ce soit à la maison, au bureau, à l'usine, à l'hôpital, à l'université ou ailleurs.

Le secteur commercial et industriel

La construction de complexes immobiliers à plusieurs usages (hôtels, immeubles à bureaux, immeubles à appartements, centres commerciaux, centres de congrès) a donné un grand essor à l'industrie cana-



Salle à manger en frêne brun fini de la compagnie québécoise Mobilier Ltée HPL.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

dienne du meuble. L'augmentation du tourisme et, par conséquent, la demande accrue d'installations de logement et de loisirs ont créé un marché pour des meubles spécialement conçus pour répondre à des besoins particuliers.

Dans le secteur industriel, les concepteurs doivent créer des meubles qui plaisent aux cadres supérieurs des sociétés très importantes, mais qui répondront en même temps aux besoins de tous les employés. L'espace de travail doit favoriser l'efficacité, mais aussi impressionner les visiteurs.

Ils doivent aussi créer des meubles de salle à manger pour les restaurants et des mobiliers de chambre à coucher pour les hôtels et les motels. Ils doivent également concevoir des meubles spéciaux pour les laboratoires, les salles de classe et les endroits de rassemblement tels les auditoriums, les centres sportifs et même les salles d'attente des aéroports. Les fabricants canadiens ont toujours su répondre à toutes les demandes, tant des acheteurs canadiens qu'étrangers.

La construction d'immeubles à bureaux et d'établissements commerciaux et industriels a une grande influence sur les ventes de meubles dans ce secteur. L'essor économique relié aux ressources créera un marché canadien pour les meubles de bureau et les meubles fabriqués à contrat au fur et à mesure qu'on construira les nouveaux établissements commerciaux et industriels et les immeubles à bureaux afin de répondre aux besoins d'une population toujours plus nombreuse. Ce secteur tirera aussi profit des changements

d'occupation qui devraient augmenter le pourcentage des gestionnaires, des professionnels et des cols blancs dans l'entreprise.

Les meubles de bureau

Le secteur des meubles de bureau a acquis une réputation internationale pour ses produits de conception pratique et efficace. Les Canadiens sont parmi les meneurs dans ce secteur parce qu'ils produisent des meubles qui s'adaptent aux besoins de l'utilisateur.

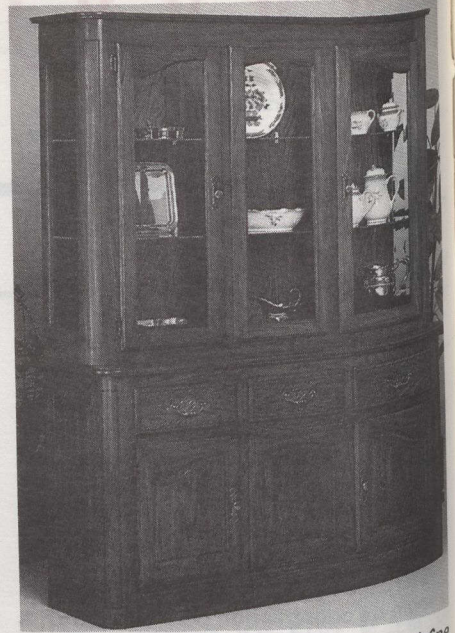
Les meubles de bureau fabriqués au Canada permettent à l'utilisateur de s'adapter rapidement à des changements, tels que la réduction ou l'expansion d'un département. Ces modifications, qui peuvent s'effectuer à un coût minime, n'entravent pas la marche normale du bureau.

Les meubles fabriqués à contrat

Ces meubles peuvent être autant de style traditionnel que de style futuriste. Les sociétés (qui fabriquent ces meubles) créent, produisent et installent pratiquement tous les genres de meubles, pour les bureaux, les salles de concert, les hôpitaux, les hôtels, etc.

Les meubles fabriqués à contrat reflètent certains concepts: boîtiers d'ordinateur, meubles de bureau souples, meubles pour les grandes salles et autres projets spéciaux. De plus, beaucoup de concepteurs canadiens cherchent à créer des meubles artisanaux et à utiliser des matériaux naturels.

Ces meubles sont très en demande



Buffet de style traditionnel en chêne couleur cognac

dans tout le Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays étrangers. Les concepteurs canadiens ont gagné de nombreux prix d'importance tant au Canada qu'à l'étranger et sont membres actifs des principaux organismes étrangers de conception de meubles.

Les meubles de maison

Les meubles de maison fabriqués au Canada se comparent avantageusement avec ceux des autres pays et sont très en demande sur les marchés canadiens et étrangers.

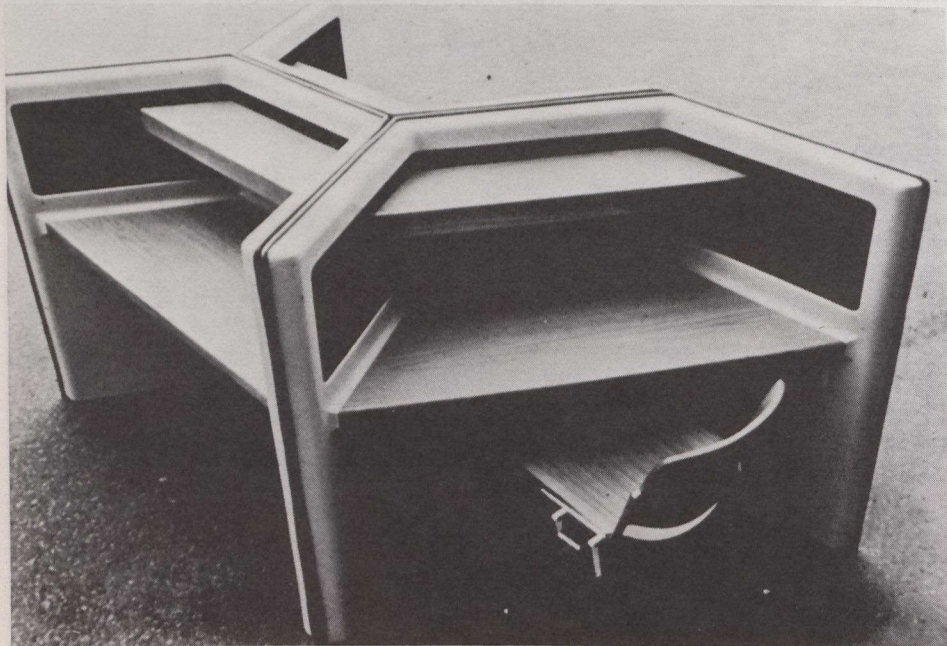
Le marché canadien des meubles de maison fluctue en fonction des revenus, des achats de nouvelles maisons et des déménagements. Des facteurs semblables influent sur les exportations vers les États-Unis et vers l'étranger.

La demande de logements pour les nouvelles familles de même que les déménagements exercent une grande influence sur l'industrie du meuble au pays.

Au Canada, les personnes de 20 à 39 ans sont les principaux acheteurs de meubles de maison et représentent environ 30 p. cent de ce marché. Cette situation devrait se poursuivre jusqu'en 1985, année où les caractéristiques d'âge devraient être légèrement modifiées.

La technologie

Au Canada, comme partout à travers le monde, l'industrie du meuble utilise principalement des techniques traditionnelles, et bien que l'automatisation et les nouvelles techniques aient été intégrées le



Mobilier de bureau peu volumineux tout en offrant espace et confort.

plus possible, beaucoup d'opérations comme le ponçage, la teinture, le collage et l'assemblage doivent se faire à la main.

On utilise de plus en plus des substituts du bois et du contre-plaqué comme les panneaux de bois reconstitué et les enduits de plastique (vinyle et mélamine). Ces matériaux peuvent être manipulés plus facilement et se prêtent à l'automatisation. De plus, au point de vue de la finition, la découverte récente de revêtements à base d'eau permettent d'envisager une réduction ou l'élimination des problèmes d'environnement. Les ordinateurs sont de plus en plus utilisés dans les processus de fabrication, et les conditions actuelles obligent les entreprises à acheter de l'équipement automatisé. La robotisation de certaines opérations est maintenant accessible à un grand nombre d'entreprises, ce qui contribuera à une réduction des coûts de revient.

Les exportations

Les exportations totales de meubles canadiens s'élevaient, en 1982, à près de \$300 millions, soit environ 13 p. cent de la production totale. Depuis 1978, la valeur des exportations a plus que doublé, passant de \$120 à \$300 millions en 1982. Les meubles canadiens se vendent facilement sur les marchés étrangers; ainsi, la valeur des exportations de meubles de bureau est passée de \$88 millions en 1979 à \$119 millions en 1980, puis à \$147 millions en 1981 et à \$165 millions en 1982.

Vu les prévisions favorables sur le marché américain, la valeur prévue du dollar canadien et la réduction des tarifs douaniers américains, les exportations devraient continuer d'augmenter à un taux annuel de 10 p. cent.

Bien que l'industrie du meuble soit établie dans toutes les provinces, l'Ontario et le Québec comptent pour 55 p. cent et 35 p. cent respectivement des expéditions canadiennes totales. L'économie de beaucoup de petites communautés du Sud-Est du Québec et du Sud-Ouest de l'Ontario dépend presque entièrement de cette industrie. En effet, la production des petites communautés équivaut presque à celle des entreprises situées dans les zones urbaines de plus de 100 000 habitants.

Cette industrie produit des meubles de maison, des meubles de bureau, des meubles divers et certains accessoires comme des lampes et des abat-jour. Elle peut répondre aux besoins des marchés canadien et étranger, que ce soit pour des meubles de bois, de métal, de plastique ou autres.

Visite de parlementaires belges au Canada

Le Canada a reçu dernièrement la visite d'une délégation de parlementaires belges, conduite par le président de la Chambre des représentants, M. Jean Defraigne.

La présidente de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, a accueilli la délégation à l'Aéroport international de Mirabel (Québec), le 6 mars.

Tout comme le Canada, la Belgique est un pays bilingue et les parlementaires belges ont profité de leur passage à Ottawa pour s'entretenir avec le commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden. Leur programme comprenait aussi une séance de travail avec des parlementaires canadiens, séance que présidait Mme Sauvé.

Les visiteurs belges se sont également intéressés à la réforme constitutionnelle, sujet qui a été au centre de leur rencontre avec le sous-ministre de la Justice, M. Roger Tassé.

Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, a rencontré les parlementaires belges lors d'un déjeuner qu'il a offert en leur honneur, tandis que le président du Sénat, M. Jean Marchand, qui était co-hôte de la visite, les a rencontrés lors d'un dîner au Parle-

ment. Mme Sauvé a également offert un dîner en l'honneur des invités belges.

En quittant Ottawa, le 9 mars, la délégation belge s'est rendue à Montréal où le programme comprenait la visite de la société AES Ltée et de Canadair, ainsi qu'un dîner à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Le lendemain, la délégation a assisté, à Québec, à la séance des questions à l'Assemblée nationale et à un exposé sur le système parlementaire québécois.

A Toronto, dernière ville visitée, les parlementaires belges ont rencontré le sous-ministre des Affaires intergouvernementales, M. Don Stevenson, et de hauts fonctionnaires de ce ministère ainsi que du ministère de l'Éducation.

A l'issue d'un déjeuner offert par le président de l'Assemblée législative, M. John Turner, les parlementaires belges ont visité le Centre des sciences de l'Ontario. Avant de rentrer en Belgique, ils ont visité les chutes du Niagara.

Avant de repartir, les visiteurs belges ont exprimé leur vive satisfaction sur le programme choisi et le caractère positif de leurs diverses rencontres.

Une entente conclut la Conférence sur les droits des autochtones

Une Conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones a réuni à Ottawa, les 15 et 16 mars, les représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, du Yukon, des Territoires-du-Nord-Ouest, des Indiens, des Inuit et des Métis.

La tenue de la Conférence répondait à un article (n° 37) de la nouvelle Constitution, lequel prévoyait la convocation, dans l'année suivant le rapatriement de la Constitution, d'une conférence pour discuter de l'insertion des droits des autochtones dans la Constitution canadienne.

La Conférence était présidée par le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau. Les provinces étaient représentées par leurs premiers ministres respectifs, tandis que le Yukon et les Territoires-du-Nord-Ouest l'étaient par leurs représentants élus. L'Assemblée des premières nations était le porte-parole des Indiens et le Conseil inuit sur les questions nationales celui des Inuit. Le Conseil autochtone du Canada représentait les Métis et les Indiens sans statut reconnu, à l'exception des Métis des Prai-

ries qui étaient représentés par le Conseil national métis.

Actuellement, on compte, au Canada, environ 300 000 Indiens, 25 000 Inuit et plusieurs centaines de milliers de Métis.

La Conférence s'est terminée par la signature d'une entente que tous les participants, à l'exception du Québec, ont appuyée. Cette entente prévoit:

- la tenue de trois conférences constitutionnelles d'ici les cinq prochaines années, dont une d'ici à 12 mois, pour poursuivre les discussions sur les droits des peuples autochtones;
- la garantie de l'égalité des sexes dans l'application des droits et traités;
- la garantie que les traités déjà signés seront couverts par la Constitution canadienne, tout comme le seront les futures ententes;
- l'engagement, par le gouvernement fédéral et les provinces de convoquer une conférence constitutionnelle au niveau des premiers ministres, avec la participation des peuples autochtones, avant de procéder à quelque changement constitutionnel que ce soit touchant directement les autochtones.

Conférence en vue d'une politique globale de conservation pour le Nord

Une politique globale de conservation pour les Territoires-du-Nord-Ouest et le Yukon, tel était le thème d'un atelier tenu à Whitehorse (Yukon), du 27 février au 2 mars, et parrainé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le but de cet atelier était de préparer les grandes lignes d'une politique globale de conservation et un plan d'ensemble d'application de cette politique pour les deux prochaines années. Les activités prévues dans le plan devraient permettre la tenue, en 1984, d'une conférence internationale sur la conservation organisée par le Ministère.

Des hauts fonctionnaires appartenant aux différents ordres de gouvernement, des délégués des organisations spécialisées dans le domaine de la conservation, des membres des associations autochtones ainsi que des représentants du secteur privé, ont assisté à cette rencontre.

Confirmation du mandat de surveillance du secteur pétrolier

Le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, a annoncé récemment la proclamation de la Loi sur la surveillance du secteur énergétique.

Cette nouvelle loi vient confirmer le mandat du gouvernement fédéral, consigné dans les lois antérieures, d'obtenir des renseignements sur les activités des grandes sociétés pétrolières au Canada.

La nouvelle Loi sur la surveillance du secteur énergétique et son Règlement d'application obligent les grandes sociétés pétrolières à déposer des renseignements additionnels sur leurs activités et performances financières; de plus, ils portent à \$10 millions le seuil minimal de déclaration des actifs, lequel était de \$5 millions dans l'ancienne loi.

La nouvelle loi prévoit aussi le maintien de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier (ASSP), créée en août 1980. Toutes les données recueillies par l'Agence seront toujours traitées comme

étant strictement confidentielles.

"Seules les grandes sociétés doivent déclarer leur actif en vertu de cette nouvelle loi", a déclaré M. Chrétien. "Par ailleurs, le fardeau administratif imposé aux sociétés déclarantes sera réduit puisqu'une bonne partie des données requises seront fournies par Statistique Canada."

Les statistiques recueillies en vertu de la Loi sur la surveillance du secteur énergétique continueront à être publiées dans des rapports semestriels de l'ASSP. Ces rapports ont pour but de fournir aux gouvernements, à l'industrie, aux contribuables et aux consommateurs des renseignements complets et opportuns sur les activités et les performances financières de l'industrie pétrolière au Canada.

La Loi sur la surveillance du secteur énergétique remplace l'ancienne Loi sur le contrôle des sociétés pétrolières, en vertu de laquelle les sociétés devaient faire rapport sur leurs activités.

Mission d'Hydro-Québec en Afrique occidentale

Hydro-Québec a créé de nouveaux liens de coopération lors d'une mission en Afrique du président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau, du vice-président (Coopération), M. Robert Volders, et du directeur

(Afrique) à Hydro-Québec international, M. Epiphane Ayi Mawussi.

Ce voyage a permis aux représentants d'Hydro-Québec de rencontrer de hautes autorités de chaque pays visité, soit le Cameroun, la Guinée, le Zaïre,

le Congo et le Sénégal.

Au Cameroun a eu lieu la signature d'un accord cadre avec la Société nationale d'électricité du Cameroun (SONEL).

A eu lieu également la signature d'un contrat avec SONEL, qui sera financé au tiers par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le contrat prévoit: le renouvellement de contrats de plusieurs coopérants, le prêt d'une quinzaine d'autres experts techniques, l'octroi de bourses à des étudiants camerounais (qui suivront des cours à l'École polytechnique de Montréal et qui feront un stage à Hydro-Québec) et plusieurs missions ponctuelles et de dépannage.

Un autre contrat, signé en Guinée, touche la formation d'une trentaine de spécialistes guinéens et des missions particulières. Le contrat est financé par la Banque mondiale.

Parmi les ententes résultant de ce voyage, citons celle avec le Zaïre en vue de l'envoi dans ce pays d'experts dans le domaine de la tarification, de la planification, de mouvements de barrages et d'entretien d'équipement hydraulique et d'équipement de transport.

"Ce fut en somme une mission fructueuse. Nous avons été reçus par les plus hautes autorités de ces pays, nous avons pu vérifier que la crédibilité d'Hydro-Québec, grâce notamment...à la qualité de nos coopérants, n'a jamais été aussi forte..." conclut M. Bourbeau.



Rencontre avec la direction de la SONEL, au Cameroun. Au premier plan, dans l'ordre habituel: Epiphane Ayi Mawussi, Suzanne Lecaille, attachée au PDG et directrice des Relations publiques de la SONEL, Justin NDioro, directeur général adjoint de la SONEL, Joseph Bourbeau, J. Ikedi Samnik, président du Conseil d'administration de la SONEL, Robert Volders et Désiré Tamba, secrétaire général de la SONEL.

"Serge et Réal", symbole de la haute couture montréalaise

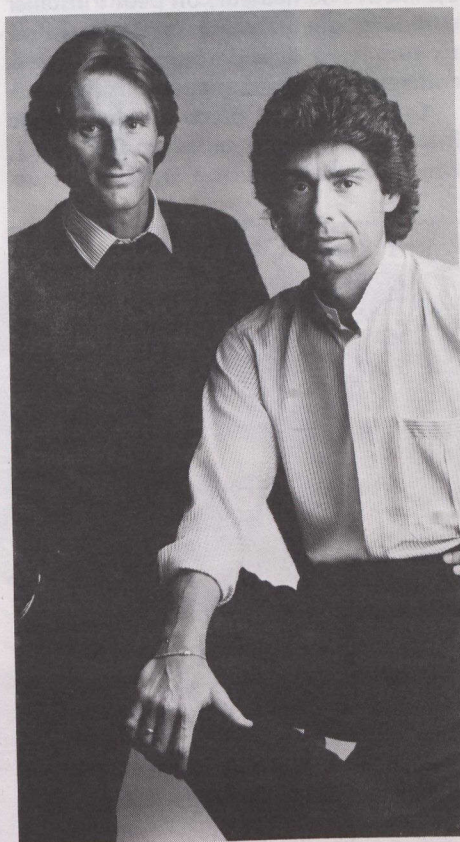
La maison de haute couture Serge et Réal habille certaines des femmes les plus élégantes du Québec, du Canada, des États-Unis et même d'Europe.

Fondée en 1964 par deux dessinateurs de mode montréalais, Serge Sénécal et Réal Bastien, la Maison a bâti sa réputation sur l'originalité et l'élégance de ses modèles, sur un travail bien fait, ainsi que sur une connaissance des goûts et des besoins de sa clientèle privée, qui lui permet de planifier une garde-robe entière.

Dans certains cas, lorsque la cliente n'habite pas Montréal, Serge et Réal envoient des croquis précis, accompagnés d'échantillons de tissus. Ils lui consacrent ensuite deux jours entiers pour les essayages et les retouches.

Le salon est situé rue Sherbrooke, dans un quartier élégant de Montréal, et il comprend une équipe de dix spécialistes qui dessinent, coupent, cousent et vendent les vêtements.

Depuis quelques années, aux modèles Serge et Réal, s'est ajoutée une gamme d'accessoires exclusifs (chaussures, sacs à main, ceintures, bijoux, pulls et autres) exécutés selon les spécifications précises de Serge et Réal.



Serge (à droite) et Réal et quatre modèles de leur collection de printemps 1983.

La médaille Massey à W.F. Roberts

La Société canadienne de géographie a décerné, le 11 mars dernier, la médaille Massey 1983 à M. Willis F. Roberts, de Fredericton, pour son programme informatisé sur l'information et l'enregistrement des terres.

Qualifiant cette innovation de plus grand système au monde dans ce domaine, la Société a souligné que le programme de M. Roberts est déjà utilisé au Canada (en Alberta et en Colombie-Britannique), aux États-Unis (dans les États de la Nouvelle-Angleterre), et que plusieurs autres pays étudient l'application du système à leur programme informatique.

Originaire de Fredericton, M. Roberts fut directeur du Service d'information et d'enregistrement des terres du Nouveau-Brunswick, depuis la création de ce service en 1969. M. Roberts a pris sa retraite l'an dernier.

La remise du prix aura lieu à Ottawa le 22 avril. M. Roberts deviendra alors le vingt-cinquième gagnant de la médaille Massey, la première ayant été décernée, en 1959, par le gouverneur général de l'époque, M. Vincent Massey.

La construction simplifiée

Une compagnie de la Colombie-Britannique, Pan-Abode Buildings, a mis sur le marché des rondins pré-taillés de 7,5 centimètres sur 15 centimètres et de 10 centimètres sur 15 centimètres. Ces rondins servent à construire des maisons sobres, durables et de belle apparence.

Avec l'aide d'une masse et de quelques amis, le futur propriétaire peut assembler sa maison lui-même. Trois personnes peuvent assembler un chalet d'une pièce en l'espace d'une journée et demie et, au dire de la compagnie, "avec beaucoup d'aide et une bonne dose d'organisation, on peut construire sa propre maison en une fin de semaine".

Chaque rondin de cèdre est coupé exactement à la longueur voulue. Chacun porte un numéro de code indiquant l'endroit où il doit être posé et il est entaillé de manière à pouvoir former un assemblage à tenons spécialement breveté et entièrement invisible.

Les rondins s'imbriquent pour former les murs, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser de clous. Quant aux portes et aux fenêtres, elles sont pré-assemblées et il suffit de les monter dans des embrasures ménagées à cette fin.

La compagnie Pan-Abode a construit son premier chalet en 1947. Aujourd'hui, elle vend des maisons de toutes les grandeurs partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements concernant ces maisons, s'adresser à Pan-Abode Buildings Canada, 20 900 Westminster Highway, Richmond (Colombie-Britannique), Canada V6V 1V5.

Un mini-hercule

Selon son fabricant, l'élévateur Trojan est le dernier cri en matière d'élévateurs portatifs. Il peut soulever une auto ou un camion sur une hauteur de 1,95 mètres et l'incliner à un angle de 25 degrés. Un mécanicien de 1,80 mètre peut donc travailler sous une voiture sans attraper le torticolis.

Au banc d'essai, il a pu supporter une charge de 9 072 kilos, soit plus de trois fois la capacité recommandée. Il peut soulever une camionnette de 680 kilogrammes comme s'il s'agissait d'une plume.

L'élévateur Trojan est actionné par une pile de 12 volts et on peut le déplacer facilement. A condition de disposer d'un espace d'au moins 3,6 mètres de largeur, de 4,5 mètres de longueur et de 3,9 mètres de hauteur, on peut l'installer n'importe où, à l'intérieur comme à l'extérieur. Il est doté d'un cylindre unique, entièrement protégé et auto-lubrifiant.

On peut se le procurer chez Antec International Equipment Inc., B.P. 3687, Regina (Saskatchewan), S4P 3N8.

Patins d'argent, lames d'acier

En 1975, M. Roger Baikie, embouteilleur de Coca-Cola et de Canada Dry à Montréal, remit \$60 000 à son frère Hugh, bricoleur-né, et lui demanda de trouver le moyen de fabriquer de meilleures lames de patin.

Le résultat fut Tuuk, terme inuit qui rime avec tuque et qui signifie "ciseau à glace". La lame Tuuk, qui peut se boulonner à n'importe quelle sorte de bottine de matière plastique ou de cuir, comporte une partie de plastique et une lame proprement dite en acier inoxydable suédois.

La partie supérieure, en matière plastique, consiste en polycarbonate de merlon moulé, et a la forme de deux godets asymétriques creux au niveau de la pointe et du talon. Cette forme a été conçue de manière à ce que le poids du corps soit également distribué sur la plante du pied. Mais la caractéristique la plus remarqua-

ble de Tuuk est la lame elle-même, qui ne nécessite que cinq ou six aiguisages par saison. De plus, elle est à l'épreuve de la rouille, elle est plus économique à fabriquer et elle est de 40 p. cent plus légère que la lame traditionnelle.

Les Canadiens de Montréal furent les premiers à adopter la lame Tuuk; les autres équipes de la Ligue nationale eurent tôt fait de leur emboîter le pas. Bientôt, tous les principaux fabricants de patins munirent leurs meilleurs modèles de lame Tuuk.

En 1979-1980, Tuuk a fabriqué 570 000 paires de lames, tandis que Bauer, fabricant autorisé de Tuuk, en a produit un million.

Il existe une vaste gamme de Tuuks, dont des lames pour les patins de fantaisie et les patins de gardien de but.

Northern Telecom signe une nouvelle entente

Northern Telecom Inc., filiale américaine de Northern Telecom Limitée, et Data General Corporation ont annoncé, le 22 février, la signature d'une entente visant le développement d'une fonction permettant le raccordement des terminaux du système "Comprehensive Electronic Office" (CEO) de Data General par l'entremise du système numérique de téléphone privée SL-1 de Northern Telecom.

Les deux sociétés vont aussi mettre au point, dans le cadre de cette entente, des modifications qui permettront au Displayphone de Northern Telecom de fonctionner dans le réseau de bureautique CEO. Northern Telecom a précisé qu'il s'agit de la première entente visant à réaliser le raccordement du Displayphone à un système de bureautique d'un autre fabricant.

Data General et Northern Telecom ont souligné que le raccordement de terminaux informatiques et de Displayphone à l'ordinateur central d'un système CEO par l'entremise du SL-1 est plus fonctionnel et plus économique que d'autres méthodes traditionnelles.

"Nos clients bénéficieront de cette possibilité de raccordement à bas prix et, comme nous prévoyons réaliser l'intégration du Displayphone au CEO, ils pourront utiliser ce terminal comme poste de travail", a déclaré le vice-président, division des systèmes d'informatique, Data General, M. J. David Lyons.

Cette entente est une étape importante dans la réalisation du Réseau PLANÉTAIRE de Northern Telecom Inc.

La chronique des arts

Le Musée royal de l'Ontario à Toronto, objet de rénovations

Le Musée royal de l'Ontario, à Toronto, qui fait l'objet de rénovations et d'agrandissements, a réouvert ses portes le 24 septembre 1982: le public a pu ainsi prendre connaissance des premiers changements apportés aux locaux et à la présentation des expositions.

Entrepris en janvier 1981, le projet de réaménagement, dont la complexité trouve peu d'équivalents dans le monde entier, permettra de quasiment doubler la superficie totale du Musée, la faisant passer de 34 373 mètres carrés à 65 030 mètres carrés. Les travaux terminés, la superficie du Musée royal de l'Ontario ne le cèdera, en Amérique du Nord, qu'à celle du Musée métropolitain de New York.

Outre la rénovation complète du bâtiment principal, on a construit deux nouvelles ailes: la première, le centre de conservation (neuf étages), constitue le "centre névralgique" du Musée. Elle possède les équipements les plus modernes en matière de gestion des collections, de recherche et de services auxiliaires, ainsi que deux nouvelles bibliothèques.

La deuxième aile, la galerie des Terrasses, est en voie d'achèvement et devrait être prête à accueillir les installations d'exposition cette année. Elle abritera la fameuse collection des tombeaux Ming, appartenant au Musée.

Les premiers travaux de planification des nouvelles galeries remontent en fait à 1975. Une série d'études, dont la publi-

cation devait susciter un très vif intérêt à l'étranger, recommandait, notamment, que les nouvelles galeries soient conçues sous forme de modules dont l'intégration au sein d'un réseau cohérent permettrait de souligner les liens conceptuels ou chronologiques.

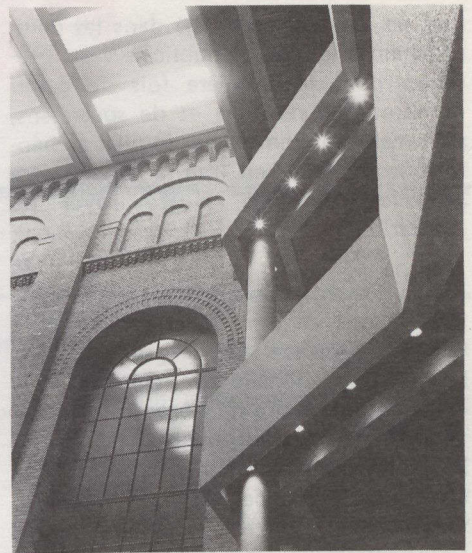
Les galeries seront bientôt prêtes

Lors de la réouverture au mois de septembre, on pouvait déjà voir trois modules. Au cours des deux prochaines années, les autres galeries seront progressivement incorporées à l'ensemble et l'inauguration du Musée dans sa forme nouvelle se fera en 1984, coïncidant avec les festivités du bicentenaire de l'Ontario et du cent-cinquantième de Toronto.

Les trois modules de galeries actuellement visibles portent sur les domaines suivants: le monde méditerranéen, les sciences paléontologiques et les sciences de la vie.

Huit des vingt-cinq galeries composant le module du monde méditerranéen sont déjà ouvertes, les autres devant l'être d'ici à 1984. Ce module a pour objet d'illustrer les liens chronologiques et conceptuels significatifs entre des cultures et des civilisations diverses. Ses galeries permettront de passer en revue l'évolution des anciens États de Mésopotamie, d'Égypte et du Levant, de Rome et de ses provinces, ainsi que les traditions historiques de l'Islam.

La section des sciences paléontologiques, complètement rénovée, est consti-



Musée royal de l'Ontario

L'ancien et le moderne: à gauche, le bâtiment principal, relié au centre de conservation par des passerelles.

tuée par deux galeries, l'une consacrée aux fossiles vertébrés et l'autre aux fossiles invertébrés.

Cinq galeries sont ouvertes dans le module des sciences de la vie, et elles seront suivies de plusieurs autres, dont la composition correspondra aux rubriques suivantes: l'évolution, les invertébrés vivants, les reptiles, les arthropodes, la botanique, la mammalogie, l'ornithologie, l'ichtyologie, auxquelles s'ajoutera une galerie interdisciplinaire.

Parmi les sections attendues, figurent celles intitulées Extrême-Orient, Europe, Nouveau Monde et Sciences de la Terre. Une cinquième, dont le titre n'a pas encore été choisi, aura comme sujet les arts décoratifs transplantés d'Europe au Canada.

Cette année, au cours du premier semestre, on mettra la dernière main à quelques galeries du monde méditerranéen, aux galeries du Nouveau Monde traitant d'archéologie et d'ethnologie et à celle consacrée à la mammalogie. Le tombeau Ming sera installé dans les galeries de la Terrasse, et la galerie de la Découverte, soulignant le rôle joué par le Musée royal de l'Ontario dans l'effort de l'être humain pour se découvrir soi-même et découvrir son univers, sera prête elle aussi.

Durant le second semestre de la même année, on inaugurerà plusieurs autres galeries traitant de l'Extrême-Orient, une galerie consacrée à l'ornithologie et l'aire d'exposition permanente du planétarium McLaughlin. D'ici à l'été 1984, la nouvelle galerie de la préhistoire sera ouverte dans les galeries de la Terrasse. A mesure que



Le Musée royal de l'Ontario, août 1982, vu du Nord.

Brian Boyle, Musée royal de l'Ontario

l'on en ouvrira davantage dans les deux prochaines années, le public se verra présenter pour la première fois un grand nombre d'objets d'art et de spécimens, provenant notamment des fouilles archéologiques réalisées en Iran, à Jéricho et à Jérusalem par le Musée royal de l'Ontario.

Exposition du bicentenaire

Notons que de juin à octobre 1984, le Musée présentera une exposition célébrant le bicentenaire de l'Ontario et le cent-cinquantième de Toronto. Elle portera sur le thème, largement interprété, de l'évolution du Canada anglais entre 1745 et 1830, et fera appel à la mode, à l'évolution du goût, aux arts et à l'artisanat de Grande-Bretagne et d'Amérique du Nord pendant les décennies qui ont vu se former le Canada moderne. Des peintures connues aux meubles élégants et à l'argenterie fine, en passant par les reliques militaires, les documents et les objets d'époque, toutes les pièces réunies mettront en relief l'héritage britannique outre-mer et ses origines militaires et culturelles. L'exposition empruntera non seulement aux riches collections du Musée lui-même, mais aussi à plus d'une cinquantaine d'autres collections au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.



Musée royal de l'Ontario

Des employés du Musée royal de l'Ontario en train de reconstituer un carreau en mosaïque iranien du XV^e siècle, qui sera exposé dans la galerie de l'Islam du module méditerranéen.

Le projet de rénovation et d'expansion du Musée royal de l'Ontario a été exécuté par les cabinets d'architectes Mathers & Haldenby et Moffat Moffat & Kinoshita (aujourd'hui devenu l'Association Moffat Kinoshita).

trois ans. Ces animaux ont servi à des recherches sur le comportement animal faites par l'Université. Ils sont tout à fait domestiqués.

Le skieur canadien Ken Read a annoncé le 10 mars qu'il mettait un terme à sa carrière de neuf ans. Ken Read fut le premier Canadien à remporter une course de la Coupe du monde, celle de Val d'Isère (France) en 1975.

Toronto a un nouvel hebdomadaire de langue française, *Le Métropolitain*, depuis le 14 mars. Il s'agit du deuxième hebdomadaire de langue française de Toronto, l'autre étant *L'Express*, dont la fondation remonte à plusieurs années.

Le ministre de l'Énergie a annoncé, en février, que le gouvernement avait accepté les recommandations de l'Office national de l'énergie (ONE) d'exporter davantage de gaz naturel aux États-Unis et au Japon. L'ONE avait annoncé qu'il avait proposé au gouverneur en conseil l'exportation de 12,2 exajoules additionnels de gaz naturel de l'Ouest canadien, principalement au cours de la décennie de 1985 à 1994. Les autorisations, qui ont dû être sanctionnées par le gouvernement,

comprenaient aussi la délivrance, à la Dome Petroleum Ltd., d'une licence l'autorisant à expédier 2,4 exajoules de gaz naturel liquéfié (GNL) au Japon, de 1986 à 2001. C'est la première fois en trente ans que du gaz naturel sera vendu à un pays autre que les États-Unis.

Dans le cadre du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, organise, les 3 et 4 novembre un colloque sur le thème suivant: Québec et Ontario français: mythes et réalités. Pour plus d'informations s'adresser au Centre, Université d'Ottawa, rue Cumberland, Ottawa, Canada.

En 1983, le montant estimatif des dépenses d'investissements au Canada s'élève à \$72 766 millions, soit une diminution de 3,1 p. cent par rapport aux dépenses de \$75 079 millions enregistrées en 1982, chiffre qui marquait une baisse de 5,7 p. cent par rapport au total de \$79 604 millions atteint en 1981. Le total établi pour 1983 est la première estimation fondée sur une enquête estimative menée entre novembre 1982 et janvier 1983. Voici les modifications à prévoir au niveau des investissements pour l'année 1983 (les changements survenus en 1982 étant entre parenthèses): Terre-Neuve, +16 p. cent (+15 p. cent); Île-du-Prince-Édouard, -12,2 p. cent (+2,9 p. cent); Nouvelle-Écosse, +9,6 p. cent (+14,7 p. cent); Nouveau-Brunswick, -18,9 p. cent (+8,5 p. cent); Québec, -1,2 p. cent (-5,4 p. cent); Ontario, -1,4 p. cent (-4,3 p. cent); Manitoba, +0,4 p. cent (-12,6 p. cent); Saskatchewan, -2,7 p. cent (-11,2 p. cent); Alberta, -5,6 p. cent (-5,9 p. cent); Colombie-Britannique, -6,7 p. cent (-15,5 p. cent); Yukon et Territoires du Nord-Ouest, -11,5 p. cent (+16,7 p. cent).

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolais.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304